



**GUIDE DES
FORMATIONS
du personnel des
cabinets dentaires**



SOMMAIRE

FORMATION INITIALE

Assistant(e) dentaire	4
Aide dentaire	6

VAE - FORMATION OBLIGATOIRE

Gestion du risque infectieux - AFGSU niveau 1	8
---	---

RENSEIGNEMENTS

Lieux de formation	9
Modalités d'inscription	9
Conditions d'annulation	9
Cartographie du système qualité	10
Contacts	11



L'AFPPCD-IDF est une association Loi 1901 exclusivement dédiée à la formation du personnel des Cabinets Dentaires tout au long de la vie professionnelle en progression constante depuis 30 ans. L'AFPPCD-IDF priviliege le savoir-faire, la qualité des relations humaines et l'innovation.

Certifié NF Service par AFAQ-AFNOR depuis Mars 2007 et renouvelé tous les 3 ans, la qualité des prestations de l'AFPPCD-IDF résulte de l'implication de ses équipes et de la complémentarité de ses formateurs spécialisés dans leur domaine.

Les objectifs, tels que la mise en place du contrôle qualité, la formation des formateurs, la proximité auprès de nos clients renforcent notre professionnalisme. Au-delà d'une marque de reconnaissance de la valeur pédagogique de nos actions, la certification symbolise la recherche d'excellence de la qualité des formations de l'AFPPCD-IDF aux métiers d'Assistant(e) Dentaire et d'Aide Dentaire.

Cette accréditation nous engage sur la mise en place des moyens permettant aux candidat(e)s d'atteindre les compétences décrites dans le référentiel de formation.

L'AFPPCD-IDF se démarque pour mieux vous satisfaire : site internet actualisé, soirées scientifiques et newsletters pour les chirurgiens-dentistes et leurs assistant(e)s dentaires, partenariats avec les facultés dentaires de Paris René Descartes et Lille.

Véritable partenaire du cabinet dentaire, l'AFPPCD-IDF s'engage dans la formation du personnel des cabinets dentaires au niveau de la formation initiale et des perfectionnements avec ADENTIA, structure soeur de l'AFPPCD-IDF.

Et parce que la connaissance augmente le plaisir ... j'espère retrouver votre équipe prochainement dans nos formations.

Je vous adresse mes cordiales salutations.

Dr Catherine THEODEN
Présidente de l'AFPPCD-IDF
Paris-Lille-Marseille
Guadeloupe



ASSISTANT(E) DENTAIRE

FONCTION

L'assistant(e) dentaire est chargé(e) par le chirurgien-dentiste de la stérilisation de l'instrumentation, d'accueillir les patients, de préparer les dossiers administratifs ou médicaux mais aussi de l'assister dans ses tâches thérapeutiques et relationnelles.

Il (elle) est aussi associé(e) à l'éducation des patients en matière d'hygiène bucco-dentaire.

PRÉ-REQUIS

Conformément à l'arrêté du 8 juin 2018 du ministère des Solidarités et de la Santé, l'accès à la qualification est ouvert aux stagiaires majeur(e)s, titulaires au minimum d'un diplôme de niveau V (Brevet des collèges, BEP, CAP), ayant un employeur chirurgien-dentiste ou stomatologue.

PUBLIC CONCERNÉ

Cette formation est accessible :

- Via le contrat de professionnalisation,
- Via le contrat d'apprentissage,
- Via le contrat PRO A pour les CDI.

DURÉE

La durée de l'action de professionnalisation s'effectue sur 590 heures pendant 18 mois. Avec 343 heures de formation externe au sein de l'AFPPCD réparties sur **49 jours de cours et 35 heures de stage externalisé**.

Prise en charge et subrogation partielle possible pour les adhérents à OPCOEP

Pour les autres, possibilité de financement par l'OPCO de leur branche professionnelle

PROGRAMME

L'enseignement dispensé à l'AFPPCD sous forme d'Unités d'Enseignement permet au stagiaire en formation d'accéder à la qualification d'assistant(e) dentaire.

La validation des 8 Unités d'Enseignement ci-dessous permet à l'assistant(e) dentaire en formation d'obtenir un certificat professionnel de niveau IV.

	Heures
Introduction à la pratique de l'assistant-dentaire	
UE 1 Préambule à la formation d'assistant-dentaire	14
TOTAL	14
Soins et assistance au chirurgien-dentiste	
UE 5 Assistance au praticien	84
UE 6 Examens complémentaires et gestes et soins d'urgence	42
TOTAL	126
Qualité des soins et gestion des risques	
UE 7 Traçabilité et risques professionnels	21
UE 3 Gestion du risque infectieux et entretien du matériel	49
TOTAL	70
Organisation du travail	
UE 4 Gestion, transmissions et suivi du dossier patient	77
UE 8 Organisation du travail-pluriprofessionalité-accompagnement des personnes en formation et en intégration	7
Stage externe à l'entreprise 35 heures	35
TOTAL	84
Sciences humaines	
UE 2 Relation-communication-éducation et promotion pour la santé	35
TOTAL	35
EVALUATIONS	14
TOTAL FORMATIONS	343

FORMATEURS

Les formateurs sont des professionnels en exercice (chirurgiens-dentistes, assistant(e)s dentaires ...) ayant une expérience dans le domaine enseigné et recrutés avec exigence pour leurs qualités pédagogiques et relationnelles.



AIDE DENTAIRE

FONCTION

L'aide dentaire est chargé(e) par le chirurgien-dentiste d'accueillir les patients, de préparer les dossiers administratifs ou médicaux mais aussi de procéder à la manipulation et stérilisation de l'instrumentation ainsi qu'à l'entretien du mobilier professionnel.

Il (elle) n'est pas présent(e) dans le cabinet de consultation lors d'une intervention.

PRÉ-REQUIS

Conformément à la convention collective nationale du personnel des cabinets dentaires, l'accès à la qualification est ouvert aux stagiaires majeur(e)s, titulaires au minimum d'un diplôme de niveau V (Brevet des collèges, BEP, CAP).

PUBLIC CONCERNÉ

Cette formation est accessible :

- Via le contrat de professionnalisation,
- Via le contrat d'apprentissage,
- Via le contrat PRO A pour les CDI.

DURÉE

La durée de l'action de professionnalisation s'effectue sur 314 heures pendant 12 mois. Avec 195 heures de formation externe au sein de l'AFPPCD réparties sur **28 jours de cours et 173 heures de formation pratique interne** au sein du cabinet dentaire avec le tuteur.

Prise en charge et subrogation partielle possible pour les adhérents à OPCOEP

Pour les autres, possibilité de financement par l'OPCO de leur branche professionnelle

PROGRAMME

L'enseignement dispensé à l'AFPPCD sous forme d'Unités d'Enseignement permet au stagiaire en formation d'accéder à la qualification d'aide dentaire.

La validation des 6 Unités d'Enseignement permet à l'aide dentaire en formation d'obtenir un certificat professionnel.

	Heures
Introduction à la pratique de l'assistant-dentaire	
UE 1 Préambule à la formation d'assistant-dentaire	14
TOTAL	14
Soins et assistance au chirurgien-dentiste	
UE 6 Gestes et soins d'urgence niveau 1	14
TOTAL	14
Qualité des soins et gestion des risques	
UE 7 Traçabilité et risques professionnels	21
UE 3 Gestion du risque infectieux et entretien du matériel	49
TOTAL	70
Organisation du travail	
UE 4 Gestion, transmissions et suivi du dossier patient	77
TOTAL	77
Sciences humaines	
UE 2 Relation-communication	14
TOTAL	14
EVALUATIONS	6
TOTAL FORMATIONS	195

FORMATEURS

Les formateurs sont des professionnels en exercice (chirurgiens-dentistes, assistant(e)s dentaires ...) ayant une expérience dans le domaine enseigné et recrutés avec exigence pour leurs qualités pédagogiques et relationnelles.



VAE

VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPÉRIENCE

PUBLIC

Cette formation est accessible :

- Pour les personnes entreprenant une démarche de validation des acquis de l'expérience (VAE), **deux Unités d'Enseignement sont obligatoires**

OBJECTIFS

Dans le cadre du dispositif VAE, deux Unités d'Enseignement sont obligatoires :

- **Gestion du risque infectieux** - 7 jours
- **Attestation de formation aux gestes et soins d'urgence** - (AFGSU niveau 2) - 3 jours

PROGRAMME

- Rappel des notions de tri sélectif des déchets à l'aide de containers adaptés pour les instruments jetables, mise en œuvre des protocoles de prédé-sinfection, désinfection, nettoyage, conditionnement sous sachets et stérilisation pour les instruments non jetables, contrôle de la stérilisation, rangement des instruments stérilisés.
- AGFSU niveau 2.

DURÉE

Cette formation est dispensée sous forme de :

- 7 journées, à raison de 1 journée par semaine.
- 3 journées consécutives pour l'AFGSU niveau 2.

Prise en charge et subrogation partielle possible pour les adhérents à OPCOEP

Pour les autres, possibilité de financement par l'OPCO de leur branche professionnelle

11, rue des Petites Ecuries

75010 PARIS

Tél. : 01 42 85 33 47

contact@afppcd-idf.com

LIEUX DE FORMATION

PARIS

11, rue des Petites Ecuries - 75010 PARIS

RER : Gare du Nord

Métro : Gare du Nord/Gare de l'Est/Château d'Eau

Bus : 26, 32, 42, 43, 48.

LILLE

15, rue Edouard Delesalle - 59800 LILLE

Métro : Mairie de Lille. Gare : Lille-Flandres.

MARSEILLE

59, rue Saint Ferréol - 13001 MARSEILLE

Métro : Estrangin Préfecture.

GUADELOUPE

HYGIDENT COLIN - Immeuble le reflet

Zac de Colin - 97170 PETIT-BOURG

MODALITÉS D'INSCRIPTION

- **par téléphone** : 01 42 85 33 47
- **par courrier** : AFPPCD-IDF - 11, rue des Petites Ecuries - 75010 PARIS
- **par mail** : contact@afppcd-idf.com / secretariat@afppcd-idf.com
- **via notre site internet** : www.afppcd-idf.com

CONDITIONS D'ANNULATION

Compte tenu du calendrier des journées de formations et des contraintes d'organisation, l'entreprise s'engage à prévenir en cas d'annulation, 15 jours au moins avant les dates programmées.

CARTOGRAPHIE DU SYSTÈME QUALITÉ

RÉFÉRENTIEL NATIONAL DE QUALIFICATION
ASSISTANT(E) ET AIDE DENTAIRE

SATISFACTION DES TUTEURS ET DES STAGIAIRES

PROCESSEUS DE MANAGEMENT

DG / Staff / Directrices Régionales

Pilotage

Management de la qualité

Communication Interne/Externe

Accueil

Indicateurs de performances

PROCESSEUS DE RÉALISATION FORMATION

Formateurs

Tuteurs

Comité scientifique

PROCESSEUS PÉDAGOGIQUE

Direction et DR pédagogiques

- Evaluation
- Actualisation
- Amélioration des outils et supports

- Recrutement
- Motivation
- Formation

- Réunion
- Motivation
- Suivi

BESOINS ET ATTENTES DES CHIRURGIENS-DENTISTES

Légendes :

- Amélioration permanente
- Ecoute CD et veille réglementaire
- Evaluation de la satisfaction des tuteurs et stagiaires
- Déploiement du référentiel national
- Relation et évaluation des acteurs

NOUS CONTACTER

01 42 85 33 47

Chantal DE BEER
Relations Humaines
c.debeer@afppcd.com

Baptiste FRANCE
Accueil Paris
accueil@afppcd.com

Cindy JACQUOT
Gestionnaire Facturation
facturation@afppcd.com

Joa LIE
Gestionnaire Administrative
secretariat.lie@afppcd.com

Jody LOICHOT
Gestionnaire Scolarité Paris
scolarite@afppcd.com

Sylvain NAWROCKI
Gestionnaire Administratif
administration@afppcd.com

Lucie PENCHAUD
Gestionnaire Administrative Paris
secretariat.penchaud@afppcd.com

Laurent THEOPHILE
Coordinateur Guadeloupe
guadeloupe@afppcd.com

Nathalie VAUDOUX
Gestion administrative Adentia
secretariat@adentia.fr

Dr Hocine BESSALEM
Directeur Pédagogique
bessalem@afppcd.com

Amélie BREVIERE
Directrice Communication
Coordinatrice Lille
lille@afppcd.com

Dr Corine DADOUN
Coordinatrice Marseille
marseille@afppcd.com

Dr Yasmine PÉHU
Directrice Qualité
pehu@afppcd.com

Dr Josep SARRION-MARIN
Directeur Général Adjoint
sarrion@afppcd.com

Dr Catherine THÉODEN
Présidente-Directrice
Paris Lille Marseille
direction@afppcd.com

IMPORTANT

- Un contrat de professionnalisation en CDD ne peut pas être rompu sauf accord des parties.
- Suivant la convention collective des cabinets dentaires, en contrat de professionnalisation la rémunération minimum est de 90% du SMIC pour les personnes de moins de 26 ans et 100% du smic pour les plus de 26 ans.
- Le temps de formation est considéré comme du temps de travail soit 7 heures par jour de formation.
- La stagiaire a obligation de suivre l'ensemble des journées de cours avec assiduité.



Nos diplômés - Promotion 2019

Certifiée par :



Formation Professionnelle Continue

FPC en alternance : assistant(es) et aides dentaires

N° de certificat : 10/00113

Cette marque prouve la conformité aux normes NF X 50-760 ET NF 50-761 et aux règles de certification NF 214. Elle garantie que l'aide à la formulation de la demande, les informations relatives à l'offre, la gestion administrative et commerciale de la formation, la conception du produit pédagogique, l'organisation de la formation, la réalisation de la formation et l'évaluation sont contrôlées régulièrement par : AFNOR Certification - 11, rue Francis de Pressensé - 93571 LA PLAINE SAINT DENIS CEDEX.



**Association pour la Formation et le Perfectionnement
du Personnel des Cabinets Dentaires**
11 rue des Petites Ecuries - 75010 PARIS
Tél. : 01 42 85 33 47
contact@afppcd-idf.com